

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Duftstoff Himbeere****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**
fragrances**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**Koch-Chemie GmbH
Einsteinstr. 42
D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H332

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 3; H226

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2-butoxyéthanol

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CHlinalol
acétate de linalyle
2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle
citral**Mentions de danger**H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.**Conseils de prudence**P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	2-butoxyéthanol				
	111-76-2 203-905-0 603-014-00-0 01-2119475108-36	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315	>=	50,00 - < 70,00	% en poids
2	acétate d'isopentyle				
	123-92-2 204-662-3 607-130-00-2 01-2119548408-32	Flam. Liq. 3; H226 EUH066	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
3	acétate-de-benzyle				
	140-11-4 205-399-7 -	Aquatic Chronic 3; H412	>=	5,00 - < 10,00	% en poids

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	01-2119638272-42			
4	linalol			
	78-70-6 201-134-4 603-235-00-2 01-2119474016-42	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	< 2,50	% en poids
5	heptanoate d'allyle			
	142-19-8 205-527-1 - 01-2119488961-23	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50	% en poids
6	acétate de linalyle			
	115-95-7 204-116-4 - 01-2119454789-19	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	< 2,50	% en poids
7	2,3-époxy-3-phénylbutyrate d'éthyle			
	77-83-8 201-061-8 - 01-2119967770-28	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1B; H317	< 0,50	% en poids
8	hexanoate d'allyle			
	123-68-2 204-642-4 - 01-2119983573-26	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	< 0,50	% en poids
9	citral			
	5392-40-5 226-394-6 605-019-00-3 01-2119462829-23	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	2000/39/EC		
	2-Butoxyethanol		
	VLE (courte durée)	246	mg/m ³ 50 ppm
	VLE (8h)	98	mg/m ³ 20 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	2-Butoxyethanol / 2-Butoxyéthanol		
	VLE (courte durée)	98	mg/m ³ 20 ml/m ³
	VLE (8h)	49	mg/m ³ 10 ml/m ³
	Remarque/s	H SSC B	
2	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
	MAK (SUVA)		
	Pentylacetat (alle Isomeren) / Acétate de pentyle (tous les isomères)		
	VLE (courte durée)	260	mg/m ³ 50 ml/m ³
	VLE (8h)	260	mg/m ³ 50 ml/m ³
	Remarque/s		
	2000/39/EC		
	Isopentylacetate		
	VLE (courte durée)	540	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	270	mg/m ³ 50 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE		
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	2-butoxyéthanol	111-76-2 203-905-0		
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	125,00 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	89,00 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	98,00 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	1091,00 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	246,00 mg/m ³
2	acétate d'isopentyle	123-92-2 204-662-3		
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,95 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	20,8 mg/m ³
3	linalol	78-70-6 201-134-4		

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,5	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	15	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	15	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,8	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	16,5	mg/m ³
4	heptanoate d'allyle			142-19-8 205-527-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,84	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,97	mg/m ³
5	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,3	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-butoxyéthanol			111-76-2 203-905-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	6,30	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	26,70	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	75,00	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	89,00	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	59,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	426,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	147,00	mg/m ³
2	acétate d'isopentyle			123-92-2 204-662-3	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,47	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,47	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5,1	mg/m ³
3	linalol			78-70-6 201-134-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,2	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	1,2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,25	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	2,5	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	15	mg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	15	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,7	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	4,1	mg/m ³
4	heptanoate d'allyle			142-19-8 205-527-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,42	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,42	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,73	mg/m ³
5	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2,1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,1	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,7	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	2-butoxyéthanol		111-76-2 203-905-0

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	Eau	eau douce	8,80	mg/L
	Eau	eau marine	0,88	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	34,60	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	3,46	mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent	26,4	mg/L
	sol	-	2,33	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	463,00	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,02	g/kg
2	acétate d'isopentyle			123-92-2 204-662-3
	Eau	eau douce	0,022	mg/L
	Eau	eau marine	0,0022	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,22	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
3	linalol			78-70-6 201-134-4
	Eau	eau douce	0,2	mg/L
	Eau	eau marine	0,02	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	2,22	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,222	mg/kg poids sec
	sol	-	0,327	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	7,8	mg/kg nourriture
4	heptanoate d'allyle			142-19-8 205-527-1
	Eau	eau douce	0,12	µg/L
	Eau	eau marine	0,012	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,012	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,001	mg/kg poids sec
	sol	-	0,002	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
5	hexanoate d'allyle			123-68-2 204-642-4
	Eau	eau douce	0,117	µg/L
	Eau	eau marine	0,012	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,46	µg/kg
	Eau	eau marine sédiment	0,446	µg/kg
	sol	-	0,825	µg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	47,56	mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat/Couleur			
liquide			
incolore			
Odeur			
fruitée			
Seuil olfactif			
Donnée non disponible.			
pH			
non déterminé			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur	>	35	°C
Point de fusion / intervalle de fusion			
Donnée non disponible.			
Point de décomposition / intervalle de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	>	40	°C
Température d'auto-inflammabilité			
Donnée non disponible.			

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Propriétés comburantes			
non oxydant			
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosive. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
Donnée non disponible.			
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Donnée non disponible.			
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur			
Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,92	g/cm ³	
Température de référence	20	°C	
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	miscible		
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	log Pow	0,81	
	Température de référence	25	°C
	Source	ECHA	
2	linalol	78-70-6	201-134-4
	log Pow	2,84	
	Température de référence	20	°C
	Méthode	OCDE 107	
	Source	ECHA	
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
	log Pow	3,97	
	Température de référence	20	°C
	Source	ECHA	
Viscosité			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts; Métaux légers

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Duftstoff Himbeere
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
DL50		1746	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
DL50		7400	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
3	linalol	78-70-6	201-134-4
DL50		2790	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
DL50		218	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Duftstoff Himbeere
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP),

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

	se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).
--	--

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	linalol	78-70-6	201-134-4
DL50		5610	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
DL50		810	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Duftstoff Himbeere
ETA (Mélange)	3,0000 mg/l
Voie d'exposition / état physique	Poussière/Brouillard
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
ETA		1,5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		
Méthode	EU B.4		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritant		
2	linalol	78-70-6	201-134-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
Méthode	440/2008/EC B.46.		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	Durée d'exposition	24	h
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
	Évaluation	Irritants pour les yeux	
2	linalol	78-70-6	201-134-4
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
	Espèces	lapin	
	Méthode	OCDE 405	
	Source	ECHA	
	Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Méthode	OCDE 406	
	Source	ECHA	
	Évaluation	non sensibilisant	
2	linalol	78-70-6	201-134-4
	Voie d'exposition	Peau	
	Source	ECHA	
	Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces	cobaye	
	Méthode	OCDE 406	
	Source	ECHA	
	Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	Méthode	OECD 471	
	Source	ECHA	
	Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	linalol	78-70-6	201-134-4
	Source	ECHA	
	Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
	Espèces	rat	
	Méthode	OECD 451	

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2 linalol	78-70-6 201-134-4
Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	linalol	78-70-6	201-134-4
Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CL50	>	1474	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
CL50	22	- 46	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	linalol	78-70-6	201-134-4
CL50		27,8	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
4	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
CL50		0,117	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
NOEC	>	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OECD 204		
Source	ECHA		

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CE50		1550	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	linalol	78-70-6	201-134-4
CE50		59	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
CE50		0,89	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
NOEC		100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
CE50		911	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acétate d'isopentyle	123-92-2	204-662-3
ErC50		>	100
Durée d'exposition			72
Espèces	Desmodesmus subspicatus		mg/l
Méthode	OCDE 201		h
Source	ECHA		
3	linalol	78-70-6	201-134-4
ErC50		156,7	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		90,4	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	linalol	78-70-6	201-134-4
Valeur	>	64	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0
log Pow		0,81	
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		
2	linalol	78-70-6	201-134-4
log Pow		2,84	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
3	heptanoate d'allyle	142-19-8	205-527-1
log Pow		3,97	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	30
Numéro ONU	UN1266
Nom technique	PRODUITS POUR PARFUMERIE
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1266
Nom et description	PERFUMERY PRODUCTS
EmS	F-E, S-D
Étiquettes	3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1266
Nom et description	Perfumery products
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Nom commercial : Duftstoff Himbeere**Code produit:** 175999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 29.10.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** CH**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3, 40
--	----------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5c
---	-----

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.
Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Prescriptions nationales**VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Teneur en VOC	57,50 %
---------------	---------

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 767934